



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2019-2020

**VENDREDI 10 juillet 2020 à 18h**

Salle de la criée aux fleurs à Ollioules

17h45 : Commission des pouvoirs

Effectif de l'association : 172 licenciés

Electeurs (plus de 16 ans) : 82

Quorum (1/4 des votants) : 21

Electeurs présents : 35

Total présents ou représentés : 37

Le nombre de personnes admises dans la salle, limité en raison des mesures COVID, l'arrêt de la saison au mois de mars et la tenue tardive de cette AG, sont la cause du peu de licenciés présents et surtout de jeunes comme habituellement.

18h : Ouverture de l'Assemblée

Monsieur le Maire Robert BENEVENTI et Monsieur Michel OLLAGNIER Adjoint à la Jeunesse et aux Sports ne peuvent assister à l'AG, retenu par d'autres obligations. Monsieur ADET Benoit Conseiller municipal de la commission des sports les représente.

Approbation du PV de l'AG 2019 : Le PV de l'Assemblée 2019 est adopté (1 voix contre de Mr PLANET pour une erreur d'écriture de date dans l'ordre du jour).

### **Saison 2019-2020**

Rapport moral du Président

Rapport sportif du secrétaire

Rapport financier, vérificateurs aux comptes

Questions diverses

Allocution de Monsieur ADET Benoît Conseillé municipal représentant de Monsieur Robert BENEVENTI Maire d'Ollioules et Monsieur Michel OLLAGNIER Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports.

### **Organisation saison 2020-2021**

Election du comité de direction – Election du bureau

Trésorerie : Adoption des tarifs

Budget prévisionnel 2020-2021

Election des vérificateurs aux comptes 2020-2021

Sportive

Clôture de l'assemblée générale

## **RAPPORT MORAL 2019 – 2020**

Mesdames, Messieurs

Une autre saison qui s'achève et la première pour moi au poste de Président du VBO. Une saison quelque peu animée. Report de match en début de saison en raison des intempéries que nous avons connu, puis l'arrêt total de tous les championnats et entraînements, pour terminer sur un confinement de deux mois, cette saison m'aura marquée.

### **Des points de fragilité qui méritent d'être soulignés afin de trouver des axes d'améliorations**

- Suppression d'entraînements aussi bien par les entraîneurs que par l'absence des joueurs aux entraînements sans concertation. Il est important que ces décisions soient partagées pour une meilleure gestion
- Pas assez de participation aux compétitions jeunes notamment les pitchouns et certaines autres catégories. Pourquoi inscrire son enfant s'il ne participe pas aux compétitions. Une fois par mois maximum. Il faut prendre conscience qu'une absence de joueur pénalise un groupe et le club à cause des amendes.
- Très mauvaise gestion du matériel (ballons, fermeture coffre, fermeture armoire, frigo) lié en partie au manque de place dans le local technique partagé avec d'autre associations. Il faut donc que chacun se responsabilise.
- Difficulté à récupérer les justificatifs de déplacements, d'arbitrage ou d'essence... : Il faudra peut-être arrêter de courir derrière ces justificatifs. La mise en place de la boite aux lettres à quelque peut arranger les choses mais tout le monde doit faire des efforts.
- La saison prochaine nous sommes aussi à la recherche d'entraîneurs pour plusieurs catégories et de nouveaux membres pour intégrer le bureau.
- A noter aussi la démission d'un membre du bureau qui s'occupait des sponsors et qui du coup nous ont fait défaut cette saison. Soulignons aussi l'absence d'un deuxième membre qui après un mois et demi de service n'a plus donné de nouvelle.

### **Des points forts :**

- Les entraîneurs se forment pour faire progresser le niveau de jeu avec des entraînements de qualité ces formations sont prises en charge par le club.
- Le nombre d'adhérent à encore augmenter et arrive maintenant à presque 190 licenciés avec une parité H/F et plus de 65% de jeunes de moins de 20 ans. Cette évolution est possible grâce aux nombreux créneaux que la commune met à notre disposition et si le club continue sur sa lancée, il ne faudra pas seulement construire un gymnase mais deux.

- Les manifestations prévus comme le loto, le tournoi M13 et le tournoi de fin de saison ont dû être annulés à cause du COVID, ce qui engendre une perte financière conséquente.

Nous avons tout de même pu faire le tournoi du Téléthon, les stages pendant les vacances scolaires, l'opération smashy avec 2 classes de CM2 de l'école du Château (pas terminé le programme à cause du COVID), nous avons passé une convention avec le collège de la Marquisanne pour créer une association UNSS. Tout cela est un signe évident de la volonté de nos bénévoles à faire vivre notre association bénévole qui se dépensent sans compter. Il faudra mettre plus de partage au niveau du staff entraîneur et entre les catégories.

- Participation au stage de formation du comité du var prise en charge par moitié par le club
- La labellisation du VBO « club formateur excellence » pour la troisième année consécutive est la récompense des efforts de chacun est un signe de bonne santé du club sur le plan sportif.

Je vous rappelle qu'il est possible de faire un don au club contre un justificatif pour déduction aux impôts. Ce point sera plus détaillé dans le rapport financier.

Pour conclure :

Sans Marc et Virginie le club ne tournerait pas aussi bien, merci à eux deux d'avoir été à mes côtés tout au long de la saison.

Nous pouvons aussi remercier les entraîneurs et bénévoles du club ainsi que tous les parents.

- Avant de passer au vote du rapport moral, Mr PREVOT Sébastien annonce qu'il arrête d'entraîner l'équipe régionale féminine et ne reprend pas de licence la saison prochaine.

**Le rapport Moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.**

## **Rapport sportif saison 2019-2020**

Quelques chiffres pour commencer. Avec 180 licenciés, le VBO a battu son record depuis la création du club. Le VBO est le 5<sup>ème</sup> club sur 23 dans le Var et 21<sup>ème</sup> sur 105 clubs de la Ligue PACA. La répartition des effectifs est de 70 seniors pour 110 jeunes de moins de 20 ans.

Cette saison 14 équipes ont été engagées dans les différents championnats.

Chez les jeunes : Après une phase de brassage durant la première partie du championnat, 1 équipe M11 masculine a participé au championnat excellence et 2 en championnat Open ainsi que les M11 féminine.

En M13 une équipe féminine et masculine en excellence et une féminine en open.

En 15 Féminin, une équipe en championnat excellence

En M17 Les masculins après la première phase se sont qualifiés pour le championnat Régional et la deuxième équipe a participé au championnat 4X4 Départemental excellence.

Chez les seniors : Une équipe féminine et une masculine en championnat Régional, une équipe masculine en championnat Pré-National et une équipe féminine en championnat Départemental.

Classement :

Comme tout le monde le sait, la saison sportive s'est arrêté début mars en raison du Covid, les championnats n'ont pu arriver à leur terme.

Pas de classement pour nos plus jeunes de la catégorie Pitchoun des M7 au M11. On regrette tout de même une faible participation des enfants par rapport au nombre de licenciés dans cette catégorie.

Pour les autres équipes les résultats arrêtés au 8 mars sont les suivants :

M11 Masculin : Une équipe 2<sup>ème</sup> de la poule de brassage et 6<sup>ème</sup> du championnat excellence

Pas de classement pour les équipes M11 et M13 féminine qui ont participé aux plateaux Open, le but pour ces catégories étant de jouer en fonction de leur niveau.

M13 féminin : Une équipe 2<sup>ème</sup> de la poule de brassage et 3<sup>ème</sup> du championnat excellence.

M13 Masculin : Une équipe 3<sup>ème</sup> de la poule de brassage et 4<sup>ème</sup> du championnat excellence.

M15 Féminin : Championnat composé des catégories M15 et M17 notre équipe se classe 3<sup>ème</sup> de la poule de brassage et 3<sup>ème</sup> du championnat excellence.

M17 masculin : Une équipe 6X6, 4<sup>ème</sup> de la phase de brassage accède au championnat Régional et se classe 8<sup>ème</sup>.

Une deuxième équipe en championnat 4X4 départemental, 1<sup>er</sup> de la poule de brassage et 3<sup>ème</sup> de la poule excellence.

Senior féminin départemental : une équipe 6<sup>ème</sup> du championnat.

Senior masculin Régional : l'équipe se classe 8<sup>ème</sup> et jouera dans le même championnat la saison prochaine

Senior féminin Régional : L'équipe classée 4<sup>ème</sup> se maintient également pour la saison prochaine.

Senior masculin Pré-National: L'équipe se classe première du championnat et accède à la division Nationale 3 la saison prochaine. C'est le niveau le plus haut jamais atteint pour notre club.

## FORMATION

### Entraîneur

D'AMATO Cléa et CARTELLE Clara-Marie ont suivi une formation d'entraîneur de niveau régional à Boulouris et Aix en Provence

### Joueurs :

BIROT Nola, TERRADE Sarane, ABAD Pauline, TEBOULBI Jasmine, ALIX Timothée et SOLEILHAVOUP Gabriel ont été convoqué aux stages de formation du Comité du Var.

Arbitre et marqueur : Nous n'avons pas eu de candidat volontaire cette année.

Les formations sont prises en charge financièrement à 50% par le VBO pour les joueuses et intégralement pour les entraîneurs qui ont en charge une équipe.

## TOURNOI

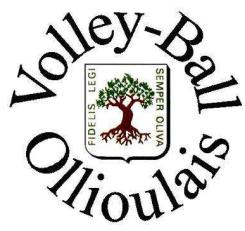
Plusieurs tournois organisés cette saison, tournoi de reprise en septembre, du Téléthon mais malheureusement les tournois de fin de saison n'ont pu avoir lieu.

Tournoi des familles les veilles de vacances scolaires.

## PARTENARIAT

Partenariat avec le Collège de la Marquisanne qui a créé un club jeune affilié à la Fédération Française de Volley Ball. Au titre du partenariat les joueurs licenciés à La Marquisanne peuvent jouer dans les équipes du VBO en compétition.

Monsieur PLANET précise que le groupe des seniors loisirs a repris cette année et souligne le très bon état d'esprit qu'il y règne.



# RAPPORT FINANCIER

## Assemblée Générale du 10 juillet 2020

Rapport financier de Virginie GROSJEAN, Trésorier de l'Association Volley Ball Ollioulais (VBO), relatif aux comptes de la saison 2019-2020.

**Mesdames, Messieurs,**

En préambule, il est important de dire qu'il est difficile de comparer les comptes de la saison sportive 2019-2020 avec le budget 2019-2020 ou avec les comptes de la saison sportive 2018-2019 du fait du COVID 19 et de l'arrêt des manifestations sportives et donc des mouvements financiers (dépenses et recettes).

### **1 Point sur la saison 2019-2020**

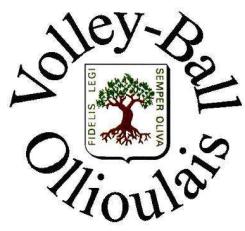
Le club a su faire face toutes ces années aux différentes dépenses qu'engendrent la gestion d'équipes sportives.

Aujourd'hui notre club est en plein développement (plus d'équipes, accession des équipes senior, besoin de plus d'entraîneurs, plus d'actions pour les jeunes...) mais depuis plusieurs saisons sportives la trésorerie souffre et nous sommes ainsi limités sur nos actions.

Malgré l'effort de la Commune sur la subvention accordée, celle-ci reste faible au regard de nos objectifs et au regard d'autres clubs ou encore d'autres sections sportives. Nous nous retrouvons par conséquent dans l'incapacité de concurrencer certains clubs et perdons ainsi des entraîneurs faute de pouvoir les fidéliser avec des indemnités attractives. Cette année nous avons pourtant essayé d'augmenter nos entraîneurs mais nous ne pouvons poursuivre ce mode d'indemnisation faute de moyens suffisants.

L'année sportive et les finances ont été impactés par la crise sanitaire puisque le club n'a pas pu réaliser les différents évènements prévus (loto, tombola, tournois, ...). Ces différents évènements ont représenté sur la saison précédente près de 4 000€ de bénéfice.

Ainsi la saison 2019-2020 s'achève par une perte de -2 307€.



Cette perte va malheureusement amputer la saison prochaine, qui risque déjà d'être difficile du fait de la montée en N3 de la pré-nationale masculine et de l'incertitude d'un financement suffisant tant par les subventions que par les évènements du club.

Le total des dépenses (affiliations, achats de matériel, évènements divers, frais de déplacement) est de 37 276€ (contre 43 524€ la saison précédente) pour un budget de 50 690€.

Le total de produits (cotisations, subvention commune, buvette des tournois, sponsor) est de 34 969€ (contre 48 986€ la saison précédente) pour un budget de 50 690€.

Il est à noter que cette année nous avons bénéficié de 500€ au titre du sponsoring contre 1 917€ sur la saison 2018-2019 et 3 250€ sur la saison 2017-2018, soit une baisse sur deux saisons sportives de -2 750€.

Le club a également bénéficié de l'accès à la salle de sport « La Salle » pour ses deux équipes premières (équipe régionale fille et équipe régionale garçon).

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux sponsors tout en fidélisant ceux qui ont déjà fait preuve de générosité.

Nous comptons sur vous pour faire connaitre notre club et nos besoins, les dons que nous recevons participent au bon développement du club et sont essentiels.

## **2 Budget de la saison 2020-2021**

Pour la saison 2020-2021 notre demande de subvention s'élève à 17 950€ (soit 10 450€ de plus que la subvention accordée pour la saison 2019-2020). Cette subvention sera difficilement accordable du fait de la forte évolution. Une demande auprès du département et de la région sera faite, sachant que ces dernières nous ont été refusées l'an passé.

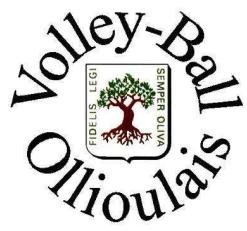
Ce budget tient compte notamment :

- du surcoût lié à l'accession de la pré nationale masculine en N3 (augmentation des frais de déplacement, de l'arbitrage, de l'engagement, ...);
- de l'achat de matériel (renouvellement d'une partie des ballons, ...);
- de l'achat des consommables pour les évènements (alimentation, boissons, ...);
- des recettes des différents évènements (inscription tournois, buvette, ...);
- de l'augmentation des cotisations des adhérents.

Le budget global représente 59 706€.

Ce budget est basé sur le principe de prudence et n'intègre donc pas :

- des recettes de sponsoring, au vu de leur baisse depuis deux ans ;
- des subventions qui pourraient éventuellement être obtenues par la suite pour lesquelles les demandes n'ont pas encore été formulées (département, région, TPM formations).

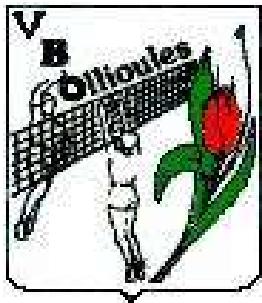


Le bénévolat non évalué auparavant, est valorisé à 12 830€ pour le budget et correspond aux heures du trésorier et du secrétaire. Il est difficile de valoriser l'ensemble du bénévolat, notamment lors des évènements.

Ollioules, le 1er juillet 2020

La trésorière

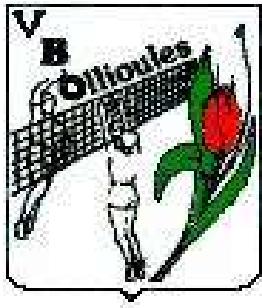
Virginie GROSJEAN



**COMPTES ANNUELS  
EXERCICE  
1<sup>er</sup> JUIN 2019 au 31 MAI 2020**

**Assemblée Générale  
Du  
10 JUILLET 2020**

VOLLEY BALL OLLIOULAIS  
34 Allée des Bleuets, Complexe sportif Aldo Piemontesi, 83190 OLLIOULES  
TEL président : 06-03-89-19-71  
[dimitrigarrigues@gmail.com](mailto:dimitrigarrigues@gmail.com)



## Sommaire

- Bilan actif & passif page 3
- Compte de résultat page 4



# ASSOCIATION VOLLEY BALL OLIOUOLAIS

11 de 16

01/06/2019 AU 31/05/2020

Bilan											
Actif <i>Richesses détenues à un instant donné par l'association</i>					Passif <i>Origine des richesses de l'association (sources de financement)</i>						
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquidités)	Classe			Montant 31/05/2020	Montant 31/05/2019	Classe			Montant 31/05/2020	Montant 31/05/2019	Capitaux permanents (ressources durables de l'association) / Capitaux temporaires
	2	<b>Immobilisations</b>		0,00	0,00	1	<b>Capitaux propres</b>		1 952,89	4 259,98	
	20	Biens durables (>1an) propriété de l'association				10	Capital ou Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement ou amortissement est à la charge de l'association)				
	21	Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)				11	Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)		4 260,02	-1 202,19	
	27	Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)				12	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)		-2 307,13	5 462,17	
	28	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)				13	subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)				
Amortissement des immobilisations						15	Provisions pour risques et charges (assurance sur l'avenir qui consiste à provisionner des fonds en cas d'excédent pour se prémunir des risques éventuels).				
3	<b>Stocks</b>		0,00	0,00	16	Emprunts à moyen et long terme (EMLT >1 an)					
	Marchandises, matières premières				19	Fonds dédiés (ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs)					
4	<b>Créances</b>		0,00	0,00	4	<b>Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)</b>		218,74	0,00		
	Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association					Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)					
5	<b>Comptes financiers - Trésorerie</b>		2 171,63	4 259,98		Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)		218,74			
	Disponibilités bancaires			631,02		Dettes d'exploitation (fournisseurs)					
	Comptes épargne		2 171,63	3 628,96		Dettes diverses (sociales ou fiscales)					
	Caisse										
	SICAV (valeurs mobilières de placement)										
<b>Total Actif Bilan</b>			2 171,63	4 259,98	<b>Total Passif Bilan</b>			2 171,63	4 259,98		

Ollioules, le 1er juillet 2020  
La Trésorière : Virginie GROSJEAN



# ASSOCIATION VOLLEY BALL OLIOU LAIS

01/06/2019 AU 31/05/2020

12 de 16

## Compte de résultat

Charges				Produits			
Classe		Montant 31/05/2020	Montant 31/05/2019	Classe		Montant 31/05/2020	Montant 31/05/2019
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>7 246,47</b>	<b>8 165,71</b>	<b>70</b>	<b>Ventes</b>	<b>6 551,00</b>	<b>22 108,00</b>
	Achats d'études et de prestations de services				Prestations de services		
	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 193,20	2 186,01		Vente de marchandises		
	Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 956,99	5 852,96		Produits des activités annexes		
	Autres fournitures	96,28	126,74			6 551,00	22 108,00
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>13 812,09</b>	<b>10 655,27</b>	<b>74</b>	<b>Subventions</b>	<b>7 500,00</b>	<b>7 500,00</b>
	Sous-traitance générale				Etat		
	Locations				Région		
	Entretien et réparation	379,82	69,42		Département		
	Assurance	2 143,18	2 096,09		Communes		
	Documentation				Organismes sociaux		
	Divers (dont affiliations, licences et droits d'engagement)	11 289,09	8 489,76		Fonds européens		
					ASP - Aide à l'emploi		
					Autres		
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>5 466,88</b>	<b>13 965,26</b>				
	Rémunérations intermédiaires et honoraires (dont arbitrage)	2 226,00	3 581,50				
	Publicité, publication, récompenses	196,05	939,89				
	Déplacements, missions	2 950,75	9 327,32				
	Frais postaux et de télécommunications	7,65	14,87				
	Services bancaires, autres	86,43	101,68				
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				
	Impôts et taxes sur rémunération						
	Autres impôts et taxes						
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>10 130,64</b>	<b>10 278,00</b>				
	Rémunération des personnels (dont service civique)	1 777,64					
	Charges sociales	-82,00					
	Autres charges de personnel	8 435,00	10 278,00				
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>400,00</b>	<b>360,00</b>	<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>20 372,00</b>	<b>17 423,44</b>
					Dont cotisations	19 082,00	16 993,44
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>44,75</b>	<b>37,97</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>220,00</b>	<b>100,00</b>	<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>501,20</b>	<b>1 917,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des Charges</b>		<b>37 276,08</b>	<b>43 524,24</b>	<b>Total des Produits</b>		<b>34 968,95</b>	<b>48 986,41</b>
<b>Excédent</b>		<b>0,00</b>	<b>5 462,17</b>	<b>Déficit</b>		<b>2 307,13</b>	<b>0,00</b>
<b>Total général</b>		<b>37 276,08</b>	<b>48 986,41</b>	<b>Total général</b>		<b>37 276,08</b>	<b>48 986,41</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Charges			Produits				
86	Emplois des contributions volontaires en nature	Montant 31/05/2020	Montant 31/05/2019	87	Contribution volontaires en nature	Montant 31/05/2020	Montant 31/05/2019
	Secours en natures				Bénévolat		
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestation en nature		
	Personnel bénévole				Dons en nature		
<b>Total des Charges</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Total des Produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Ollioules, le 1er juillet 2020  
La Trésorière : Virginie GROSJEAN

## Le Rapport financier – Vérificateurs aux comptes

Rapport des vérificateurs aux comptes en page suivante (page 13)

Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

## Questions diverses

Madame HASSAINE demande au vu des problèmes financiers pourquoi la tombola n'a pas été mise en place. Pour réponse le président Monsieur Garrigues précise que la personne du bureau qui s'en occupe habituellement Monsieur PREVOT a démissionné au mois de novembre et avait également en charge la gestion de la confection des maillots des licenciés. Monsieur GARRIGUES a pris la suite pour les maillots mais la tombola n'a pu être gérée. Il restait trois membres du bureau sur cinq à ce moment-là pour toute la gestion du club.

Monsieur PREVOT regrette l'annulation du tournoi M 13 dont il a été l'instigateur. Monsieur Garrigues lui précise que l'annonce du tournoi a été largement diffusée auprès des clubs habituels par mail ainsi que sur les réseaux sociaux et étendue un peu plus largement auprès des clubs français. La décision a été prise d'annuler le tournoi trois semaines avant la date prévue en raison du faible nombre d'équipes d'inscrites (cinq maximum par genre). La date choisie coïncidait avec un regroupement régional des meilleurs joueurs de club. Ces derniers ont choisi de ne pas inscrire d'équipe.

Il est à noter que les dates du tournoi M 13 et de la tombola prévues le jour du loto au mois d'avril seraient tombées en plein confinement n'auraient donc pas pu avoir lieu et aurait engendré des frais supplémentaires s'ils avaient été maintenu.

Monsieur PREVOT reproche aux dirigeants et à certains entraîneurs du VBO de faire passer des intérêts personnels au détriment du club, tel que le déplacement du tournoi des familles au profit d'un entraînement masculin (veille de match). S'en suit une discussion animée peu constructive, parfois même un peu violente.

La parole est donnée à Monsieur ADET Benoit représentant la municipalité, qui assistant à ces échanges souligne que la gestion d'un sport collectif comme le notre est moins facile qu'un sport individuel, qu'il faut se servir des forces que l'on a au sein du club et en tirer profit pour les licenciés.

Monsieur ADET souligne que les demandes de subventions de toutes les associations ont fortement augmenté en raison des difficultés financières dues à la crise sanitaire et l'annulation de manifestation.

Il précise que la municipalité fera le maximum pour nous aider mais ne pourra subvenir à la totalité de notre demande de subvention, à nous de trouver d'autres sources de revenus vers d'autres collectivités ou sponsors.

La municipalité est également sensible au nombre d'Ollioulais et de jeunes qui composent les effectifs de l'association mais aussi aux équipes seniors qui font du VBO un club complet et varié au niveau des tranches d'âges, pas toujours présente dans d'autres associations composées soit de jeunes, soit d'adultes.

# RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES DE L'ASSOCIATION VOLLEY BALL OLLIOULAISSAISON 2019-2020

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association Volley Ball Ollioulais qui s'est tenue le 15 juin 2019, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées ~~en présence du Trésorier de l'Association au bureau de l'Association~~.

Nous avons à notre disposition toutes les pièces comptables liées à la saison 2019-2020. Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. Nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 mai 2020.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'Association.

*à la Trésorerie*

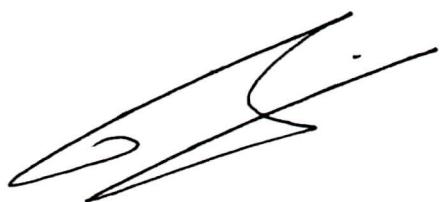
En conclusion, nous proposons de donner quitus ~~au Trésorier~~ de l'Association Volley Ball Ollioulais.

Ollioules, le 6 juillet 2020

Les réviseurs aux comptes

BERNARDINI Mathias

PLANET Dominique



**ORGANISATION DE LA  
SAISON PROCHAINE**

**ELECTION DU COMITE DE DIRECTION :****Bureau de la saison 2020-2021**

- PREVOT Sébastien a, au cours de la saison passée, démissionné de son poste de membre.
- LANDI Marthe absente depuis le mois de novembre est considéré comme démissionnaire.
- La trésorière GROSJEAN Virginie jeune maman d'un enfant de 2 mois souhaite être remplacée faute de temps, mais souligne qu'elle aidera le futur trésorier à se lancer.

Après appel à candidature pour devenir membre du bureau, 4 personnes ont répondues favorablement : CARTELLE Clara-Marie, LEQUINT Maxime, ARLANDIS Cédric et LAURENT Alexandre.

Les membres se retirent pour élire le nouveau comité directeur.

Le bureau de la prochaine saison se présente comme suit :

Président : GARRIGUES Dimitri

Secrétaire : PORTELLI Marc

Trésorier : ARLANDIS Cédric

Membres : CARTELLE Clara-Marie, LAURENT Alexandre et LEQUINT Maxime.

Le bureau pour la saison prochaine est présenté à l'assemblée et soumis au vote : Adopté à l'unanimité

**TRESORERIE :**

Modification des tarifs de cotisation pour la saison prochaine

Ce tarif comprend la cotisation habituelle + acquisition du maillot et short

Baby Volley et Pitchoun M7 : 115 € + 45 € (maillot facultatif pour cette catégorie)

M7 - M11 – M13 – M15 – M18 : 135€ + 45€

M20 Junior et Senior: 165 € + 45 €

Senior Détente sans maillot : 100 €

Pour les entraîneurs qui sont exonérés de cotisation, Tarif maillot et short 45 €

Vote des tarifs : Tarifs adoptés à l'unanimité.

Pouvoir est donné au Président, Secrétaire et Trésorier

- pour l'utilisation du chéquier de l'association pour régler les factures et gérer les finances du club.
- Pouvoir est donné pour la Poste afin de retirer les colis et autres recommandés à destination du club.

Indemnité kilométrique : remboursement au tarif « Via Michelin » et remboursement des péages pour les compétitions. (Dans un délai d'un mois suivant la manifestation). Les remboursements se feront principalement par virement bancaire (fourniture de RIB)

Vérificateur aux comptes : se porte candidat pour la vérification des comptes la saison prochaine : PLANET Dominique

### **SPORTIVE :**

#### Créneaux d'entraînements :

Pour la saison prochaine mêmes créneaux d'entraînement au gymnase Vallon et Piémontesi que cette année.

Catégories jeunes	mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 20h15 Aldo Piémontesi
	Mercredi de 17h à 20h Aldo Piémontesi
Catégories seniors	Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 20h à 22h30 Aldo Piémontesi
	Mercredi de 20h à 21h30 au gymnase Vallon

La répartition sera finalisée à la rentrée selon les effectifs.

Pour l'établissement des licences le certificat médical est obligatoire pour tous, le certificat médical de la saison précédente n'est plus valable.

La FFVB vient de créer un formulaire d'Attestation d'honorabilité qui devra être renseigné par tous les dirigeants et entraîneurs.

Nous commencerons la saison en participant au forum des associations à Ollioules le 6 septembre, suivi du tournoi de préparation senior le 20 septembre.

Tournoi du téléthon début décembre

Reconduction des tournois familles les vendredis de veille de vacances scolaires.

## **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**